

Zeitschrift: Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...

Herausgeber: Staatskanzlei des Kantons Bern

Band: - (2000)

Heft: [2]: Rapport de gestion : rapport

Vorwort: Avant-propos du Conseil-exécutif : 2000 - le défi du changement

Autor: Andres / Nuspliger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avant-propos du Conseil-exécutif 2000 – le défi du changement

Au seuil du nouveau millénaire, le monde est en pleine mutation. Partout, il est question de la globalisation; la mobilité croissante, Internet et les télécommunications transforment le monde en village global. Le canton de Berne n'échappe pas à cette évolution impétueuse. Le progrès technologique et l'ouverture du monde offrent d'intéressantes perspectives, non sans déclencher toutefois des bouleversements sociaux et une insécurité croissante dans la population. Ces changements placent le Conseil-exécutif et l'administration du canton de Berne devant un défi de taille. Ils offrent en même temps des chances dont il faut profiter. Le Conseil-exécutif entend pour sa part les saisir et s'investir activement dans l'aménagement de l'espace économique et de l'espace de vie que constitue le canton de Berne. Le changement doit être maîtrisé, de manière à déboucher sur un avenir équitable pour tous, sans perdantes et sans perdants. Nous devons savoir conserver ce qui en vaut la peine et corriger ce qui peut être amélioré.

Dans l'année écoulée, l'humeur des consommatrices et consommateurs était plutôt à l'optimisme. L'économie bernoise a connu une évolution favorable, et la reprise a entraîné un recul du taux de chômage. Mais, s'agissant du produit intérieur brut et du revenu cantonal, le canton de Berne accuse un déficit de croissance par rapport aux tendances nationales. Nous devons donc consacrer nos efforts à induire une croissance économique durable, à promouvoir les pôles de développement et à consolider l'espace rural.

Malgré la relance de l'économie et les résultats appréciables obtenus avec la politique d'assainissement ces dernières années, la situation financière du canton reste oppressante. La politique d'assainissement n'a pas encore véritablement réussi sa percée. Les résultats comptables prévus pour les années 2001 à 2004 ne se solderont donc pas par un équilibre durable. Les discussions de politique financière continueront de jalonner le quotidien politique. Fort heureusement, on peut tout de même relever que le compte d'Etat

2000 est le troisième, après 1998 et 1999, qui se solde par un excédent de revenu, une situation que le canton de Berne n'avait plus vécu depuis plus de vingt ans.

De nombreux projets importants ont pu être menés à terme ou amenés à progresser sérieusement :

- la nouvelle loi sur la péréquation financière et la compensation des charges (LPFC);
- le projet de nouvelle gestion publique NOG 2000 (rapport sur la clôture de la période d'essai et sur la généralisation);
- la révision de la loi sur les impôts;
- le projet de nouvelle loi sur le personnel de l'administration et des écoles (consultation);
- le rapport sur les réformes communales dans le canton de Berne (REFCOM);
- la révision du plan directeur cantonal;
- la loi sur la santé publique (au programme du Grand Conseil);
- la loi sur l'aide sociale (au programme du Grand Conseil);
- le nouveau programme de politique du tourisme;
- le projet de nouvelle loi sur la chasse et la protection de la faune (consultation).

Le Conseil-exécutif remercie les collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale de leur engagement et de leurs performances dans l'année écoulée.

Berne, le 4 avril 2001

Au nom du Conseil-exécutif
La présidente: *Andres*
Le chancelier: *Nuspliger*

